



PROCÈS VERBAL
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 25 janvier 2024
à la Chambre de Métiers

Adhérents présents : 139, représentés : 80, total : 219.

A 14h35, le Président Jean-Louis Allier déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL PR. Il remercie les participants de leur présence, leur réitère ses vœux de nouvel an, puis déroule l'ordre du jour.

1-Rapport moral :

Le Président se félicite de la remontée des effectifs en 2022-2023 (1 859 adhérents en fin d'année), ainsi que de la poursuite de ce mouvement ascendant à la rentrée 2023-2024. Il se réjouit de même de la bonne fréquentation actuelle des conférences, des ateliers, des cours et des activités sportives, et enfin du succès renouvelé des sorties et des voyages. Cette croissance des effectifs conjuguée avec un très bon taux de remplissage des activités fait que même si les charges de fonctionnement et les salaires augmentent aussi, quoique dans une moindre mesure, in fine l'exercice 2022-2023 est excédentaire.

Après être revenu sur le fort taux de satisfaction exprimé par les adhérents à l'occasion de l'enquête diffusée au printemps 2023, il conclut en faisant preuve d'optimisme sur l'exercice en cours et termine son rapport en remerciant les bénévoles et les salariés de l'UTL PR.

La présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Oui : 219

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

2-Rapport d'activité :

Marie-Élise Lecollinet-Marchand, Secrétaire Générale de l'UTL PR, présente le rapport d'activités 2022-2023.

Le nombre d'adhérents s'est élevé à 1 859, dont 1 410 renouvellements et 449 nouvelles adhésions.

Les femmes y représentaient 73% des effectifs.

82,9% des adhérents avaient entre 60 et 79 ans.

53 conférences ont été organisées.

963 personnes se sont inscrites aux activités culturelles, 392 aux activités sportives, 304 en cours de langues, 79 aux activités ludiques, et 98 aux cours d'informatique.

605 adhérents ont profité des sorties culturelles et des voyages.

La présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 219

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

3-Présentation des candidats au poste d'administrateur, renouvellement et nouvelles candidatures :

Jean-Louis Allier rappelle qu'il y a 15 sièges au CA de l'UTL PR dont 3 vacants. 3 mandats arrivent à échéance. 3 sortants se représentent : Alain Bourdoiseau, Françoise Guicheney, Marie-Elise Lecollinet-Marchand. 1 candidat se présente pour la première fois Daniel Battu, lequel est invité à dire quelques mots en direct devant l'Assemblée.

Les urnes circulent à présent dans la salle, puis les responsables de la commission des votes se retirent pour procéder au dépouillement.

4-Rapport financier :

Cédric Bordais de la société FITECO est invité à procéder à la présentation du compte financier 2022-2023, exercice qui s'achève sur une nouvelle progression du résultat net à 52 348 euros.

La raison essentielle en est à rechercher dans la croissance des effectifs constatée en 2022-2023, ainsi que dans un meilleur taux d'occupation des salles, générant de facto une augmentation des ressources associatives de 16,8% et des prestations vendues de 23,1%.

Face à cela on constate une augmentation certes, mais une augmentation limitée toutefois des charges de fonctionnement de 8,5% et celle de la masse salariale de 5,5% et ce malgré le contexte inflationniste actuel.

Après quelques questions concernant la visibilité du document projeté, la présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes sur le quitus et l'affectation du résultat :

Quitus :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 219

Le quitus est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Affectation du résultat en report à nouveau débiteur pour un montant de 15 002,15 euros et aux autres réserves pour un montant de 37 346,10 euros :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 219

L'affectation du résultat en report à nouveau débiteur pour un montant de 15 002,15 euros et aux autres réserves pour un montant de 37 346,10 euros est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

5-Budget prévisionnel 2022-2023 :

Jean-Louis Allier présente un budget prévisionnel calculé sur un prolongement du redressement observé en 2022-2023 et conforté par les chiffres constatés sur la balance des comptes arrêtée au 31/12/2023.

En termes de recettes, il reprend celles du 31/12/2023, la quasi-totalité des rentrées financières de l'année universitaire étant réalisées à cette date. En termes de dépenses, lesquelles s'étalent dans la plupart des cas tout au long de l'année, il opère une extrapolation de celles de 2022-2023, majorées d'un taux d'inflation moyen de 4% et d'un GVT de 2% pour les salaires. L'externalisation de la paye ainsi que l'organisation d'une manifestation conviviale à destination des salariés et des bénévoles constituent les dépenses nouvelles de l'année. Moyennant quoi, le résultat prévisionnel attendu est un excédent de 26 753 euros.

La présentation ne suscitant aucune question de la part des participants, l'Assemblée passe aux votes :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 219

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

6-Cotisation 2024-2025 :

Il est proposé aux participants de conserver la même cotisation en 2024-2025 qu'en 2023-2024, à savoir 55 euros.

L'assemblée passe aux votes :

-Abstention : 0

-Contre : 0

-Oui : 219

La proposition du maintien de la cotisation à 55 euros est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

7-Résultats des votes pour le renouvellement du CA :

Jean-Louis Allier proclame les résultats :

Nombre d'adhérents inscrits : 1 919

Votants à l'urne : 139

Pouvoirs : 80

Total : 219

Nombre de bulletins dans les urnes : 219

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 3

Bulletins correspondant à des suffrages valablement exprimés : 216

Ont obtenu :

Daniel Battu : 209

Alain Bourdoiseau : 178

Françoise Guicheney : 172

Marie-Elise Lecollinet-Marchand : 209

Alain Bourdoiseau, Françoise Guicheney, Marie-Elise Lecollinet-Marchand, sont réélus au Conseil d'Administration.

Daniel Battu est élu au Conseil d'Administration.

8-Questions diverses :

Le Président passe ensuite la parole à la salle. Parmi les questions posées :


-Le financement du groupe de randonnées du mardi dont le nombre insuffisant de participants peut selon les années rendre l'activité tout juste équilibrée sur le plan financier.

-Le souhait de certains participants de voir intervenir les conférenciers qu'ils apprécient plus particulièrement. Il est rappelé que le programme des conférences est arrêté par la commission ad hoc qui fait ensuite valider ses choix par le CA : les critères principaux sont l'intérêt du sujet et le coût de l'intervenant.

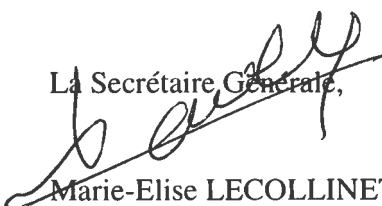
-Les interventions gratuites : les conférenciers des Presses Universitaires de Rennes, ceux des conférences sur la santé, de l'atelier de droit, des cours de latin, de grec ancien, etc...

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Jean-Louis Allier remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 16 heures, non sans avoir au préalable invité tout un chacun à poursuivre les échanges dans la convivialité, autour d'un verre et d'une part de galette des Rois.

Le Président,


Jean-Louis ALLIER

La Secrétaire Générale,


Marie-Elise LECOLLINET-MARCHAND